

## CRÉATION MUSICALE : UNE OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE ?

Le milieu musical s'alarme des attaques que subit aujourd'hui en France le secteur des musiques de création. Comme le symbolise la raréfaction de la création musicale sur les ondes de Radio France, nous vivons une situation conjoncturelle inédite portant gravement atteinte sur de multiples niveaux à l'ensemble des acteur.trice.s représenté.e.s par les réseaux et les syndicats.

### CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

- Aujourd'hui, le Centre National de la Musique souhaité par l'État se met en marche avec un périmètre et une gouvernance qui restent très imprécis : comment seront représenté.e.s les acteur.trice.s de la création musicale, ainsi que leurs réseaux ?
- Que recouvrera désormais le terme de « création », utilisé sans aucune indication contextuelle et dont la réalité risque d'être bien éloignée des modalités que nous lui connaissons ?
- Création et transmission sont aujourd'hui les deux faces d'une même pièce. Sur quel(s) projet(s), quelle vision et quelle expertise reposent les ambitions du CNM en matière d'Éducation artistique et culturelle ? Le sujet représente-t-il davantage qu'une manne opportune liée à l'accroissement du programme 224 dans le Projet de Loi de Finances 2019 ?

### DÉSENGAGEMENT DE RADIO FRANCE

À la lumière des informations dont nous disposons aujourd'hui, quatre émissions spécifiquement consacrées aux musiques et aux créateurs d'aujourd'hui disparaîtraient de la grille de France Musique à la rentrée prochaine, à savoir :

- *Le Cri du patchwork* (mardi, 23h00-0h00),
- *Le Portrait contemporain* (mercredi, 23h00-0h00),
- *À l'improviste* (jeudi, 23h00-0h00),
- *Tapage nocturne* (vendredi, 23h00-0h00),

Quatre émissions qui seraient remplacées par une seule émission le dimanche.

Cette raréfaction avec moins de captations, moins de présence à l'antenne, et qui plus est dans l'un des créneaux d'audience les plus pauvres, le dimanche soir ressemble à une stratégie consciente d'invisibilisation et de dévalorisation de la création.

### FRAGILISATION DE LA CRÉATION AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Tous les indicateurs actuels tendent vers une diminution de la commande publique en direction des musiques de création.

- La commission « aide à l'écriture d'œuvres originales » (ex-commandes d'Etat) ne dispose plus actuellement d'aucun cadre juridique et le personnel consacré à cette procédure n'est pas maintenu. L'une des options envisagées serait de confier cette dotation à un organisme extérieur. Nous nous alarmons d'un tel projet dont la finalité indiquerait un mouvement d'« agenciarisation » de l'action de l'Etat.
- Nous nous inquiétons également sur les modalités de mise en place d'un nouveau centre de ressource issu de la fusion CDMC/MFA/MNL. Ce projet a donné lieu à une longue consultation des acteurs en 2018, à laquelle nous avons contribué. À ce jour, nos propositions n'ont fait l'objet d'aucune réponse. De plus, l'avis de recrutement d'un.e directeur.trice de

cette structure mentionne une mission concernant uniquement la musique contemporaine, alors que désormais tous les acteurs défendent la notion de création musicale « élargie ». Enfin, dans ce même avis, la description de la structure dénote une absence totale de contenus et d'objectifs du nouveau projet.

## DÉGEL DE LA RÉSERVE DE PRÉCAUTION BUDGÉTAIRE

Dans un contexte budgétaire difficile, la totale levée du gel de précaution budgétaire 2019 constitue la condition *sine qua non* de nombreux acteur.trice.s de la création musicale pour mener à bien leurs projets.

Devant un tel empilement de sujets sensibles, nous dénonçons une situation extrêmement grave et redoutons un désastre annoncé pour la création musicale.

### Contacts presse

06 37 57 19 59

contact@futurscomposes.com

FUTURS  
COMPOSÉS  
RÉSEAU NATIONAL  
DE LA CRÉATION  
MUSICALE

